

RESPONSABLE POLE TECHNIQUE (h/f) #1001

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1001&id_origin=0



Limite de candidature	22-11-2026
Mise à jour	26-06-2026
Service	DIRECTION DE LA MAINTENANCE ET DE L'EXPLOITATION > S...
Localisation	MARSEILLE
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Responsable Pole Technique (h/f)
Date de fin	22-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Ingénieurs territoriaux
Grade	Ingenieur, Ingenieur Principal, Ingenieur Hors Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Placé sous l'autorité de l'adjoint et du chef de service, le responsable du pôle rénovation est chargé de les secondar dans le suivi du fonctionnement de son pôle. Il programme, planifie et met en œuvre les projets de rénovation, de réhabilitation et d'édification en fonction des besoins des différentes politiques publiques du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

En soutien aux pôles de maintenance, il prend en charge une partie des opérations spécifiques entrant dans le cadre réglementaire ou en fonction des objectifs définis par la collectivité.

Ces missions s'étendent sur l'ensemble du territoire départemental pour des opérations n'excédant un million d'euros. Il assure, au sein de son pôle, l'encadrement des chefs de projets.

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

ACTIVITES :

- Animer l'équipe technique du pôle rénovation placée sous son autorité,
- Recenser les besoins des différentes politiques publiques et de la collectivité en matière de rénovation, de réhabilitation, d'édification, d'aménagement et d'amélioration du patrimoine,
- Préparer et suivre avec les chefs de projets, la programmation annuelle et pluriannuelle,
- Répondre avec l'aide des chefs de projets aux sollicitations de sa hiérarchie,
- Suivre les dossiers des opérations programmées, tant au niveau des études, des travaux, depuis la définition des besoins jusqu'à la réception,
- Prendre en charge les opérations spécifiques et transversales « prestations intellectuelles et travaux »,
- Suivre les dossiers GPA, garanties et sinistres causés,
- Elaborer avec ses collaborateurs les pièces techniques des marchés de travaux et de prestations intellectuelles nécessaires aux phases opérationnelles,
- Contrôler et valider les propositions techniques et financières présentées par les prestataires des marchés publics,
- Valider les commandes et les factures de son pôle,
- Organiser, planifier et suivre le plan de charge des chefs de projets,
- Assister aux réunions de travail, de coordination avec les utilisateurs, les services transversaux et prestataires externes ; de la définition des besoins aux phases conception/ réalisation/réception,
- Assister aux réunions du service
- mettre à jour les tableaux de bord de suivi des opérations,
- mettre à jour la base de données patrimoniale,
- Suppléer les chefs de projets en cas d'absence

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.

- Expérience et connaissances dans le domaine du BTP, dans l'opérationnel, la maintenance, et la conduite de projets,
- Aptitude à l'encadrement et sens des relations humaines,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, de la réglementation des ERP et Code du Travail, des techniques et autres réglementations en vigueur dans le bâtiment, du code des marchés publics, et de la comptabilité publique,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Rigueur et organisation,
- Qualités rédactionnelles,
- Maîtrise des outils informatiques



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.